



33^{ème} Colloque

Deauville

Samedi 29 et dimanche 30 mars 2008

Les entreprises en difficulté : terre de conflits Synthèse nécessaire des intérêts contraires

Co-directeurs scientifiques :

Monsieur Bernard Lyonnet, *Avocat au Barreau de Paris,
Président d'honneur de Droit & Commerce*

Monsieur Georges Teboul, *Avocat au Barreau de Paris,
Administrateur de Droit & Commerce*

Samedi 29 mars 2008

(matinée 9h00-13h00)

Présidence de **Monsieur Christian de Baeque**
Président du Tribunal de commerce de Paris

Accueil des participants : 8h45

Allocution de bienvenue du Président de Droit & Commerce

1. Introduction

Présentation du thème du colloque

Messieurs Bernard Lyonnet et Georges Teboul, *Co-directeurs scientifiques*

L'évolution législative et les conflits

Madame Arlette Martin-Serf, *Professeur d'Université, Vice-président de Droit & Commerce*

2. L'entreprise éligible

La cessation des paiements est-elle un critère pertinent ?

Monsieur Georges Teboul, *Avocat au Barreau de Paris*

Premier thème : la synthèse négociée

1. Les forces en présence

Les pouvoirs publics

La protection du marché

Monsieur Thierry Monteran, *Avocat au Barreau de Paris*

Les créanciers non bancaires et les autres parties concernées

Monsieur Jean-Michel Lucheux, *Avocat au Barreau de Paris*

2. Les outils, le choix des moyens

Les études prévisionnelles et de restructuration – Le diagnostic

Monsieur Alain Fribourg, *Président de la société Dirigeants et Investisseurs*

Le rôle central du banquier

Monsieur Patrick Lepeytre, *Directeur des Affaires spéciales du Groupe CIC*

Débat

13H : Déjeuner dans le salon « Les Ambassadeurs » du Casino

Samedi 29 mars 2008

(après-midi 14h30-18h30)

Présidence de **Madame Claire Favre**

Président de la Chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation

3. L'accord

La synthèse des intérêts

Monsieur Laurent Le Guerneve, *Administrateur judiciaire*

L'intervention du juge de la prévention

Monsieur Jean-Bertrand Drummen, *Président du Tribunal de commerce de Nanterre*

Deuxième thème : la synthèse imposée

1. Les intérêts en présence

Les créanciers sociaux et fiscaux

Monsieur Bernard Lagarde, *Avocat au Barreau de Paris*

Les autres créanciers, les comités et les salariés

Monsieur Philippe Roussel-Galle, *Maître de conférences à la Faculté de droit de Dijon*

Monsieur Jean-Luc Mercier, *Administrateur judiciaire, Avocat au Barreau de Lille*

2. Les critères de solution du tribunal

Coercition ou persuasion

Monsieur Jean-Bertrand Drummen, *Président du Tribunal de commerce de Nanterre*

3. Le dirigeant au centre des conflits d'intérêts

Monsieur Yves Neveu, *avocat au Barreau de Paris, Vice-président de Droit & Commerce*

Débat

20h : Dîner de gala

Salon « Les Ambassadeurs » du Casino

Dimanche 30 mars 2008

(matinée 9h00-12h30)

Présidence de **Monsieur Daniel Tricot**

Agrégé des Facultés de droit, Président honoraire de la Chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation

1. Approche européenne

Un exemple de conflits d'intérêts : le droit des groupes

Monsieur Reinhard Dammann, *Avocat au Barreau de Paris*

2. Les apports d'une éventuelle réforme

Exposé introductif

Monsieur Jérôme Deharveng, *Conseiller chargé des Affaires civiles au cabinet du Garde des Sceaux*

Table ronde animée par Monsieur Daniel Tricot

- Un représentant de la Chancellerie : **Monsieur Jérôme Deharveng**
- Un juge : **Monsieur Jean-Bertrand Drummen**
- Un universitaire : **Monsieur Philippe Roussel-Galle**
- Deux administrateurs judiciaires : **Messieurs Laurent Le Guerneve, Henri Chriqui**
- Un avocat : **Monsieur Jean-Michel Lucheux**
- Un représentant du Parquet : **Monsieur Fabien Bonan**, *Vice-procureur de Paris*

Synthèse : constats et perspectives

Monsieur Georges Bolard, *professeur émérite des Facultés de droit*

Clôture

Déjeuner au restaurant « Côté Royal » de l'hôtel Royal